



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ESPACE ADHÉRENT

PRÉSENTATION DE LA RUBRIQUE « MA COTISATION »

Contact

espaceadherent@cfdt.fr

Cfdt: MON ESPACE ADHÉRENT

⚠ Nous avons constaté un ou plusieurs incidents de paiement de votre cotisation. Vous pouvez la régulariser en cliquant ici.

MON ESPACE > Ma cotisation

Cotisation
Montant de la cotisation mensuelle: 10,42 €
Fréquence du prélèvement : Tous les 1 mois
Date du prochain prélèvement : 05/05/2018
Montant à prélever : 10,42 €

Coordonnées bancaires
IBAN : [REDACTED]
Titulaire du compte : [REDACTED]
Domiciliation bancaire : CREDIT AGRICOLE

[MODIFIER MES INFORMATIONS DE PAIEMENT](#)

LA SITUATION DE MES PAIEMENTS

2017

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗

[TÉLÉCHARGER L'ÉCHÉANCIER](#) [TÉLÉCHARGER L'HISTORIQUE](#)

MES ATTESTATIONS FISCALES

ATTESTATION FISCALE 2017 TÉLÉCHARGER	ATTESTATION FISCALE 2016	Votre adhésion à la Cfdt vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de votre cotisation acquittée pour l'année précédente. Téléchargez et conservez votre attestation fiscale, qui vous permettra de renseigner le champ « cotisation syndicale » de votre déclaration d'impôts. En savoir plus sur le crédit d'impôts.
	ATTESTATION FISCALE 2015	

CALCUL DES COTISATIONS

Le montant de votre cotisation est calculé en fonction de vos revenus: 0,75 % du salaire net annuel, primes comprises pour les actifs, et 0,50 % pour les retraités. Certains syndicats professionnels appliquent une part complémentaire. N'hésitez pas à contacter votre syndicat pour savoir si vous êtes concerné.

Votre cotisation peut donc varier à la hausse ou à la baisse en fonction de votre situation professionnelle et salariale. Informez aussi souvent que nécessaire votre syndicat de ces changements.

[SIGNALER UN CHANGEMENT DE SITUATION](#)

En savoir plus sur la cotisation et son utilisation

« MA COTISATION » SUR L'ESPACE ADHÉRENT

Pour répondre aux demandes des syndicats et de nombreux adhérents, l'espace adhérent (monespace.cfdt.fr) s'est enrichi d'une nouvelle rubrique « Ma cotisation. » Cette rubrique permet à l'adhérent de :

- Télécharger son attestation fiscale
- Connaître la situation de ses cotisations
- Télécharger l'historique de ses règlements et son échéancier
- Modifier ses informations bancaires
- Passer au prélèvement automatique

Attention : les fonctionnalités ouvertes aux adhérents ne sont pas les mêmes selon si leur syndicat a un contrat Service+ ou Pacy

POUR TOUS LES SYNDICATS

TÉLÉCHARGEMENT DES ATTESTATIONS FISCALES

Comme dans la première version de l'espace adhérent, chaque adhérent peut télécharger les attestations fiscales des trois dernières années.

Nouveauté : si un adhérent a changé de syndicat ou UTR de cotisation au cours d'une année, il récupère désormais les deux attestations fiscales correspondantes.

MES ATTESTATIONS FISCALES

ATTESTATION FISCALE 2017	ATTESTATION FISCALE 2016	Votre adhésion à la CFDT vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de votre cotisation acquittée pour l'année précédente. Téléchargez et consez votre attestation fiscale, qui vous permettra de renseigner le champ « <i>cotisation syndicale</i> » de votre déclaration d'impôts. En savoir plus sur le crédit d'impôts.
TÉLÉCHARGER	ATTESTATION FISCALE 2015	

SIGNALER UN CHANGEMENT DE SITUATION

Un bouton incite les adhérents à écrire à leur syndicat, via un formulaire, pour leur faire part d'un changement de situation salariale ou professionnelle pouvant avoir un impact sur le montant de leur cotisation.

POUR LES SYNDICATS SERVICE+

PASSAGE AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Les adhérents n'étant pas au prélèvement automatique peuvent y passer directement en saisissant leur IBAN. Ils reçoivent ensuite un mail de confirmation.

Un message d'alerte incite les adhérents n'ayant pas encore opté pour le prélèvement automatique à faire cette démarche.

Bon à savoir : Lors de la mise en place du prélèvement automatique, l'adhérent peut choisir entre trois dates de prélèvement : 5, 10 ou 25 du mois. Par contre la fréquence de prélèvement sera obligatoirement celle du syndicat auquel il adhère.

PASSER AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Pour plus de tranquillité, j'opte pour le prélèvement

Il me suffit de remplir le formulaire de prélèvement ci-dessous. Le rythme des prélèvements dépend de mon syndicat (tous les mois, tous les 2 mois ou tous les 3 mois). J'ai le choix du jour de prélèvement entre le 5, le 10 ou le 25. Si ma situation change, elle pourra être prise en compte lors de mon prochain prélèvement. Il suffit d'en informer mon syndicat suffisamment tôt.

IBAN * * Champs obligatoires

--	--	--	--	--	--	--

JOUR DE PRÉLÈVEMENT *

LE 5 DU MOIS LE 10 DU MOIS LE 25 DU MOIS

FRÉQUENCE DU PRÉLÈVEMENT

Tous les 3 mois

DATE DU PROCHAIN PRÉLÈVEMENT

Le 05/07/2018

Je souhaite passer au prélèvement automatique de ma cotisation CFDT. *

MODIFIER SES COORDONNÉES BANCAIRES

Chaque adhérent peut modifier ses coordonnées bancaires directement en ligne en renseignant son IBAN. Il reçoit ensuite un mail de confirmation.

MODIFIER MES INFORMATIONS DE PAIEMENT

IBAN * * Champs obligatoires

--	--	--	--	--	--	--

JOUR DE PRÉLÈVEMENT

LE 5 DU MOIS

INTITULÉ COMPTE

DOMICILIATION BANCAIRE

ETAT DES COTISATIONS, HISTORIQUE ET ÉCHÉANCIER

L'adhérent peut voir l'exercice en cours, avec les mois pour lesquels le règlement a été effectué, ceux pour lesquels il est en attente et ceux où il est en retard ou en impayé.

Il peut également télécharger l'historique de ses règlements de cotisation des trois dernières années, ainsi que son échéancier de l'année à venir.

LA SITUATION DE MES PAIEMENTS

2017



TÉLÉCHARGER L'ÉCHÉANCIER

TÉLÉCHARGER L'HISTORIQUE

POUR LES SYNDICATS PACSY

PASSAGE AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ET MODIFICATION DES COORDONNÉES BANCAIRES

L'adhérent ne peut pas entrer directement son IBAN en ligne. **Il doit adresser sa demande à son syndicat grâce à un formulaire de contact**, charge à celui-ci de mettre en place le prélèvement automatique ou mettre à jour les coordonnées bancaires de l'adhérent.

ETAT DES COTISATIONS, HISTORIQUE ET ÉCHÉANCIER

L'adhérent peut voir l'état de ses cotisations et télécharger l'historique de ses règlements. Par contre il ne peut pas télécharger son échéancier.

UN SUPPORT À VOTRE SERVICE

Un service de support est organisé pour l'espace adhérent via l'adresse :

espaceadherent@cfdt.fr